

PROCES VERBAL
Du 6ème bureau du 22 mai 2024 à 18h30

PRESENTS :	Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.
EXCUSES :	Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut
ABSENTS :	
POUVOIRS :	Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot

Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024, datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

1. APPROBATION COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la réunion de bureau du **24 avril 2024** est soumis à l'approbation et approuvé à l'unanimité (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

2. FINANCES

2.1. Parc de photocopieurs : avenant n°01

Suite à l'attribution du marché de la location, de l'installation et de la maintenance du parc de photocopieurs multifonctions de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude à KOESIO (délibération n°16/5-2 du 16/02/2022),

Suite à la fusion de l'office de tourisme et du musée de l'Abbaye, les imprimantes du marché « Parc de photocopieurs » ont été réparties comme suit à compter du 01/10/2023 :
L'imprimante de l'office de tourisme a été déplacée au musée de l'Abbaye.
L'imprimante du musée de l'Abbaye a été déplacée au service ADS,

Il est aujourd'hui nécessaire de prévoir la mise en place de 3 photocopieurs supplémentaires pour une durée de 10 trimestres :

- à l'accueil du musée de l'Abbaye,
- au bureau d'information touristique des Bouchoux,
- au bureau d'information touristique des Moussières.

Le montant initial du marché s'élève à 6 048.00 € HT soit 7 257.60 € TTC annuel.

Il convient d'établir un avenant n°01 pour la mise en place de 3 photocopieurs supplémentaires pour un montant annuel de 2 316.00 € HT soit 2 779.20 € TTC.

Le bureau communautaire, après avoir délibéré, approuve cet avenant n°01, acte que le nouveau montant du marché global s'élève à 8 364.00 € HT soit 10 035.80 € TTC annuel et autorise la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

3. ÉCONOMIE

3.1. Politique d'Aide aux Commerces : demande « Crèmerie Clément »

Le 7 juin 2023, le bureau communautaire a approuvé le règlement d'intervention pour la mise en place d'une aide financière pour aider les travaux d'investissement, de rénovation et de mise aux normes des locaux

commerciaux afin de favoriser l'implantation commerciale pour revitaliser les centres-villes, les centres-bourgs et les centres-village du territoire.

La Crèmerie Clément situé au 18 rue du Pré à Saint-Claude a déposé un dossier complet en date du 6 Mai 2024 pour la remise aux normes du local : création d'un nouveau système électrique et travaux de plâtrerie (mur, plafond et sous plafond). Les travaux d'un montant de 27 205,04 €HT sont éligibles et permettent de bénéficier d'une subvention de 6 801,26 €.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire valide l'attribution d'une subvention de 6 801,26 € au profit de la «Crèmerie Clément », rappelle que la collectivité participe à hauteur de 51 % soit 3 468,64 € à la condition que la commune apporte les 49 % restants soit 3 332,62 € et autorise la Présidente à signer la convention à intervenir définissant les engagements de chacune des parties ainsi que toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

3.2. Politique d'Aide aux Commerces : demande « Le Temps d'une Coupe »

Le 7 juin 2023, le bureau communautaire a approuvé le règlement d'intervention pour la mise en place d'une aide financière pour aider les travaux d'investissement, de rénovation et de mise aux normes des locaux commerciaux afin de favoriser l'implantation commerciale pour revitaliser les centres-villes, les centres-bourgs et les centres-village du territoire.

Le salon de coiffure Le temps d'une coupe situé au 6 rue du Pré à Saint-Claude a déposé un dossier complet en date du 25 janvier 2024. Les travaux d'un montant de 6 431,76 € HT sont éligibles et permettent de bénéficier d'une subvention de 1 607,94 €.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire valide l'attribution d'une subvention de 1 607,94 € au profit du salon de coiffure « Le Temps d'une Coupe », de rappeler que la collectivité participe à hauteur de 51 % soit 820,04 €, à la condition que la commune apporte les 49 % restants soit 787,90 € et autorise la Présidente à signer la convention à intervenir définissant les engagements de chacune des parties ainsi que toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

3.3. BGE : Campagne d'adhésion

BGE Franche-Comté et la Communauté de Communes sont en lien rapproché depuis de nombreuses années. Les équipes travaillent en étroite collaboration au service des porteurs de projet, des entrepreneurs et du développement économique du territoire.

A ce titre, la BGE sollicite la collectivité pour devenir membre de l'association BGE Franche-Comté et soumet plusieurs niveaux d'engagement possible :

Option 1 : membre de soutien à l'association

En tant que membre de soutien, la collectivité contribue au développement de l'association. L'adhésion symbolise l'intérêt porté aux actions d'ores et déjà menées et à venir sur notre territoire et ne fait l'objet d'aucune contrepartie particulière. Sans participation au fonctionnement opérationnel de l'association, la collectivité sera inscrite à la lettre d'informations partenaires bimestrielle.

Le montant de l'adhésion pour l'année 2024 est fixé à 150 €.

Option 2 : Étude chiffrée et retombées

La collectivité devient membre de soutien et reçoit annuellement les données quantitatives du territoire. Les chiffres fournis sont extraits de l'année N-1 et transmises de manière anonyme. Cette étude comprend le nombre de personnes reçues, le profil des porteurs de projet et des entrepreneurs.

Le montant de l'adhésion pour l'année 2024 est fixé à 1 000 €.

Option 3 : Convention de partenariat

En complément de ces deux premiers niveaux d'engagement, il est possible de réfléchir à la conception d'une convention de partenariat personnalisée pour valoriser et acter l'ensemble des liens existants ou ceux qui seraient à développer et à renforcer. Un exemple de convention est annexé à la présente note. Le montant de l'adhésion pour l'année 2024 est fixé à 1 750 €.

Le bureau communautaire après en avoir délibéré, acte son partenariat avec l'association BGE Franche-Comté, de valider l'adhésion 2024 de la collectivité à l'option n°1 pour un montant de 150 €, acte la reconduction tacite de cette adhésion pour la durée du mandat, et autorise la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

3.4. LYVIA : Renouvellement de la convention relative à l'autopartage

Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura relance le marché relatif à l'exploitation des véhicules en autopartage dans le cadre du nouveau programme LEADER. Il est donc nécessaire de valider une convention relative à ce service à compter de 2024 et jointe à cette note. Outre le changement lié au nouveau programme LEADER, la convention n'a pas été modifiée depuis sa validation par le Bureau Communautaire en date du 13 décembre 2023.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire approuve la nouvelle convention relative à la mise en service de l'autopartage pour une durée de 1 an reconductible deux fois sous réserve d'obtention des financements leader sollicités par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, acte que les opérations de maintenance qui incombent à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude sont confiées à la SPL Mobilités et autorise la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

4. PATRIMOINE

4.1. Z.A Planchamp (Lavans-lès-Saint-Claude) – Convention de servitudes avec Enedis.

La Communauté de Communes a vendu au cours de l'année 2023, à la société anonyme dénommée « LE PLANCHAMP PRATZ » diverses parcelles à bâtir situées à LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE - zone d'activité de Planchamp, en vue de la construction d'un complexe industriel.

Pour permettre à la société exploitante (société anonyme dénommée ALAIN ANDREY SAS) de se raccorder au réseau public d'électricité, le bureau communautaire valide le projet de convention accordant

- une servitude pour le passage d'une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 472 mètres et une largeur de trois mètres,
- au profit de la société ENEDIS, ayant son siège social 34, place des Corolles – 92079 PARIS LA DEFENSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le n°444.608.442, concessionnaire gestionnaire des ouvrages de distribution d'électricité,
- grevant les parcelles appartenant à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude situées à LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE, cadastrées section AV n°327 lieudit « Planchamp », AV °319 lieudit « à la côte Lavans, AV n°289, « la Crosette » AV n°321 et 323, lieudit « sur Saint Maurice ».
- moyennant une indemnité unique et forfaitaire de vingt euros (20€) nets.

et autorise la Présidente à signer tout document relatif/ toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

4.2. Friche CHACOM (Saint-Claude) – Aménagement du site industriel – Subvention Fond Vert

Le conseil communautaire en date du 7 décembre 2016 a autorisé l'acquisition du tènement immobilier à usage industriel situé à Saint-Claude, rue des Étapes auprès de la société CHAPUIS-COMOY & Cie, moyennant le prix symbolique d'un euro (1€) et a autorisé la présidence à lancer la consultation relative à la démolition du tènement ainsi qu'à solliciter les financeurs au titre de cette opération.

Il s'agit aujourd'hui à la suite de la sélection du maître d'œuvre (délibération n° HJSC_B_2023_12_03 du bureau du 17 janvier 2024) de valider le plan de financement de l'opération de démolition et d'aménagement d'un site paysager urbain en lieu et place de l'ancien site industriel, présenté ci-après.

**ESTIMATION DU COUT DE L'OPERATION - DEMOLITION ET REAMENAGEMENT
SITE DE LA FRICHE CHACOM**

TRAVAUX		
N°	POSTES	MONTANT HT
1	PRESTATIONS GENERALES	20 000,00 €
2	TRAVAUX PREPARATOIRES DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS	38 900,00 €
3	DEMOLITION DU BATIMENT	515 000,00 €
4	DESAMIANITAGE + DEPLOMBAGE	24 000,00 €
5	TRAITEMENT DE LA MERULE	46 000,00 €
6	TERRASSEMENTS DE VOIRIE/ESPACES EXTERIEURS	22 600,00 €
7	TRAVAUX CONCESSIONNAIRE (débranchement, dévoiement)	50 000,00 €
8	ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES	23 400,00 €
9	RESEAUX SECS - GENIE CIVIL	3 800,00 €
10	RESEAUX ECLAIRAGE (câblages, luminaires)	16 600,00 €
11	TRAITEMENT DES ELEMENTS BATIMENT CONSERVES	55 000,00 €
12	RETELEMENTS	44 800,00 €
13	SIGNALISATIONS	5 000,00 €
14	GENIE CIVIL	60 400,00 €
15	MOBILIERS - CLOTURES	56 500,00 €
16	TRAVAUX ESPACES VERTS	93 300,00 €
		1 075 300,00 €

ETUDES/DIAGNOSTICS COMPLEMENTAIRES		
N°	POSTES	MONTANT HT
1	Diagnostic plomb	2 450,00 €
2	Diagnostic mэрule	875,00 €
3	Bornage + relevé topographique de la parcelle	3 000,00 €
4	Diagnostic PEMD	16 000,00 €
5	Etudes géotechniques	5 000,00 €
6	Etudes structurelles des contreforts	3 000,00 €
		30 325,00 €

MAITRISE D'ŒUVRE		
N°	POSTES	MONTANT HT
	Missions MOE	129 689,58 €

RECETTE EN HT	
Fonds Vert	972 251,66 €
Fonds Vert ingénierie	16 000,00 €
Autofinancement	247 062,92 €
MONTANT HT	
	1 235 314,58 €

TOTAL EN HT	1 235 314,58 €
TOTAL EN TTC	1 482 377,50 €

Ainsi, après en avoir délibéré, le bureau communautaire valide le plan de financement ci-dessus et la subvention sollicitée au titre du Fonds Vert, et autorise la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1. Contrat de Ville 2024-2030 avec la commune de Saint-Claude

Le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains a permis de confirmer le maintien de deux quartiers prioritaires sur la ville de Saint-Claude : les Avignonnets et Chabot/Miroir avec une extension sur le quartier du Faubourg Marcel pour les six prochaines années.

Les circulaires des 31 août 2023 et 4 janvier 2024 relatives à l'élaboration et la gouvernance des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains ont défini le cadre de la nouvelle contractualisation.

Le contrat de ville est l'outil premier de la mise en œuvre de la politique de la ville ; il formalise les engagements politiques pris par les signataires pour la mise en œuvre de la politique de la ville sur un territoire donné.

Engagés en tant que signataires au côté de la ville de Saint-Claude lors du précédent contrat de ville (2015-2023), la Communauté de Communes a contribué à l'écriture de cette nouvelle contractualisation ce qui a permis d'identifier les grands enjeux et formuler une feuille de route jusqu'en 2030.

Les objectifs stratégiques et opérationnels du contrat de ville 2024-2030 de Saint-Claude sont les suivants :

- 1- Accompagner les quartiers dans leur transition
 - 1-1- Engager une réflexion commune pour une stratégie d'aménagement des quartiers
 - 1-2- Poursuivre et soutenir les initiatives en faveur du bien-vivre dans les quartiers
- 2- Favoriser les liens et les émancipations
 - 2-1- Maintenir l'offre existante et garantir leur accès aux habitants
 - 2-2- Favoriser la réussite éducative et développer l'ambition scolaire
 - 2-3- Répondre aux besoins en santé des habitants
 - 2-4- Soutenir et impulser une offre culturelle et sportive
- 3- Mobiliser pour l'emploi et l'insertion professionnelle
 - 3-1- Se coordonner pour mieux toucher les publics et lever les freins à l'emploi
 - 3-2- Favoriser l'accompagnement des projets de création d'entreprises
 - 3-3- Développer les liens avec les entreprises

Ainsi, après en avoir délibéré, le bureau communautaire approuve le document cadre validé par le conseil municipal de la ville de Saint-Claude le 11 avril 2024, approuve le contrat de ville proposé et autorise la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

5.2. Petites Villes de Demain : Financement du poste chef de projet

Le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux élus des communes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants qui rayonnent et exercent pour tout le territoire qui les entoure, des fonctions essentielles de centralité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Compte tenu de l'adhésion au programme Petites Villes de Demain en partenariat avec la Ville de Saint-Claude, le bureau communautaire valide le plan de financement ci-dessous pour l'année 2024 ; valide le dépôt du dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat et autorise la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

Dépenses prévisionnelles	Montant
Poste de chef de projet	46 000,00 €
TOTAL	46 000,00 €

Recette	Taux	Montant
ANAH	50%	23 000,00 €
Banque des territoires	25%	11 500,00 €
Autofinancement	25%	11 500,00 €
TOTAL	100%	46 000,00 €

6. TOURISME

6.1. Office de Tourisme : Campagne d'adhésion 2025

Chaque année, l'Office de tourisme Haut-Jura Saint-Claude lance une campagne d'adhésion annuelle auprès des acteurs du tourisme du territoire. Courant juin 2024, une proposition d'adhérer à l'Office de tourisme pour l'année 2025 leur sera envoyée.

Le projet de délibération propose de détailler les tarifs et services relatifs à la campagne d'adhésion 2025. Les tarifs indiqués sont en TTC.

Il est proposé au bureau communautaire de valider les tarifs et services suivants pour les adhésions à l'Office de tourisme 2025 :

1. Pack Partenaire 2025 : 80€ - 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Pour tous les partenaires, le Pack Partenaire 2025 inclut les services suivants :

- **Adhésion annuelle** à l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude.
- **Annonce sur le site web** de la destination Haut-Jura Saint-Claude.
- **Présence dans la base de données régionale** d'informations touristiques Décibelles Data qui alimente les supports de communication des institutions touristiques régionales.
- **Présence des brochures / flyers** sur les présentoirs en accès libre dans les 5 bureaux d'information touristique.
- **Accès personnalisé à l'extranet pro** de Décibelles Data.
- **Accompagnement personnalisé** à l'utilisation de l'outil Décibelles Data.
- **Invitation aux événements** organisés par l'Office de tourisme (Instants Ambassadeurs, Pots d'Accueil).
- **Réception des Newsletters** pros de l'Office de tourisme.
- **Mise à disposition des brochures touristiques** de la destination Haut-Jura Saint-Claude pour la structure.
- **Publication des événements et animations** de la structure dans l'agenda des animations de l'Office de tourisme.
- **Accès aux "Bons Plans" et tarifs préférentiels négociés** par l'Office de tourisme pour ses partenaires ainsi qu'aux produits de la boutique de l'Office de tourisme à prix revendeurs.
- **Accès à l'espace pro** de l'Office de tourisme.
- **Accès aux options à la carte réservées aux partenaires** de l'Office de tourisme, (excepté l'option « publicité événements sportifs et culturels »)
- **Promotion personnalisée** de la structure auprès des visiteurs.
- **Accès à la photothèque de l'Office de Tourisme** : sélection de photos pour alimenter les supports de communication et promotion liés à la structure partenaire.
- **Accès au « Widget sélection personnalisée d'offres » de Décibelles Data** pour intégration de données sur le site web de la structure partenaire.

Pour les acteurs touristiques hors hébergeurs, le Pack Partenaire 2025 inclut en plus le service suivant :

- **Présence dans le magazine touristique de destination** Haut-Jura Saint-Claude 2025 : ¼ de page, mise en page par notre service Communication.

Pour les hébergeurs touristiques, le Pack Partenaire 2025 inclut en plus les services suivants :

- **Présence dans la brochure numérique** des hébergements partenaires 2025.
- **Une campagne web** générique "hébergements" (campagne Facebook et/ou Google Adwords).
- **Une page de publicité générique "hébergements"** pleine page, dans le magazine touristique 2025 de la destination Haut-Jura Saint-Claude.

2. Options à la carte 2025 disponibles en supplément du Pack Partenaire 2025

- **Option édition : ½ page : 200€**
Présence dans le magazine touristique de destination Haut-Jura Saint-Claude, avec 1/2 page au lieu d'1/4 de page.
- **Option édition : une page entière : 400€**
Présence dans le magazine touristique de destination Haut-Jura Saint-Claude, avec 1 page au lieu d'1/4 de page.
- **Option plan de destination : 100€**
Encart sur les plans de destination Haut-Jura Saint-Claude, visuel créé par l'Office de tourisme. Nombre de places limité à 32.
- **Option écrans dans les bureaux d'information touristique : 120 €**
Présence sur les écrans des Bureaux d'information touristique de Saint-Claude, Lajoux et La Pesse, visuel créé par l'Office de tourisme.
- **Option gestion fiche Décibelles Data : 90€**
Délégation à l'Office de tourisme de la gestion des informations de la structure dans la base de données d'informations touristiques régionale Décibelles Data.
- **Option à la rencontre des visiteurs : 50€**
Tenue d'un stand pour faire découvrir l'activité ou la structure pendant ½ journée dans un bureau d'information touristique au choix (Saint-Claude, Lajoux ou La Pesse).
- **NOUVEAU : Option publicité événement sportif et culturel : 600€**
Présence d'une publicité format pleine page dans magazine touristique, emplacement aléatoire. Visuel établi par le service communication, nombre d'emplacements limité à 4 sur l'année 2025, option ouverte uniquement aux organisateurs des Grands Evénements HJSC présents dans le magazine touristique 2025 HJSC et disponible sans le pack partenaire.
- **NOUVEAU : Option Bannière web : 400 €**
Présence d'une bannière web publicitaire pour une durée de trois mois sur une page web du site internet de l'Office de tourisme Haut-Jura Saint-Claude. Les bannières se trouveront sur les pages le plus vues du site web en fonction des saisons. Création du visuel par le service communication. Dans la limite des emplacements disponibles, nombre d'emplacements limité à 8 sur l'année 2025.

3. NOUVEAU : Ouverture d'options aux organisateurs des grands événements Haut-Jura Saint-Claude :

Les organisateurs des grand événements HJSC présents dans le magazine touristique pourront bénéficier des options mentionnées ci-dessous sans souscrire au pack partenaire (à 80€).

- **Option écrans dans les bureaux d'informations touristique (120€)**
- **Option à la rencontre des visiteurs (50€)**
- **Option encart sur les plans de destination (100€)**
- **Option publicité événements sportifs et culturels (600€)**
- **Option bannière web (400€)**

4. Tarifs spéciaux :

- Tarif spécial pour les artisans de l'Atelier des Savoir-faire : Pack Partenaire 2025 à 40€
- Offre bienvenue : pour toute création d'une nouvelle structure depuis le 1^{er}/09/2023, le Pack Partenaire 2025 d'une valeur de 80 € est offert sur présentation de l'extrait kbis ou d'une déclaration de meublé en mairie de l'année de création de la structure. Offre réservée aux prestataires du territoire Haut-Jura Saint-Claude, valable une seule fois.

- Offre spéciale : Pack Partenaire 2025 + Option écran + Option édition / page entière + Option plan destination offerts aux structures suivantes : Musée de l'Abbaye, Musée de la Pipe et du Diamant, Maison du peuple La Fraternelle, Atelier des Savoir-faire.
- Multi-activités : les partenaires qui adhèrent pour plusieurs activités d'une même structure bénéficient de -10% pour 2 packs, -15% pour 3 packs, -20% pour 4 packs, -25% pour 5 packs.

Ainsi, après en avoir délibéré, le bureau communautaire valide les tarifs et services proposés pour la campagne d'adhésion 2025 (et détaillés ci-dessus); acte que les adhésions au pack partenaire 2025 en cours d'année sont possibles sans la présence dans les supports imprimés (magazine de destination, liste des hébergements); acte que le choix d'une option à la carte en cours d'année est possible sauf pour les options impliquant une présence sur un support imprimé; et autorise la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

6.2. Atelier des Savoir-Faire : MOE travaux de réfection de la toiture - Avenant n°01

À la suite de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection de la toiture de l'ASF Ravilloles à l'architecte Benoit Lizée, nous avons constaté une erreur de TVA de la part de l'architecte.

L'acte d'engagement a été établi avec un taux de TVA de 10 % alors que le taux de TVA en vigueur est de 20 % sur ce type de travaux de rénovation.

C'est pourquoi, il convient d'établir un avenant n°01 régularisant le montant de la TVA qui est de 5 234,56 € au lieu de 2 617,28 € ce qui représente un montant complémentaire de TVA de 2 617,28 €.

Ainsi, après en avoir délibéré, le bureau communautaire approuve cet avenant n°1, acte que le nouveau montant du marché s'élève à 26 172.79 € HT soit 31 407.35 € TTC et autorise la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

7. Environnement

7.1. Agence de l'Eau : Appel à projet horizon 2

De 2021 à 2023, la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude a mené l'opération Horizon en réponse à un appel à projet de l'Agence de l'Eau pour sensibiliser les habitants aux enjeux de l'eau sur notre territoire.

Le bilan de ce premier appel à projet est positif avec la participation de plus de 300 personnes à un sondage, plus de 200 personnes sur les 15 ateliers proposés et une expérimentation réussie qui a permis à 45 foyers de s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie.

L'Agence de l'Eau a proposé un nouvel appel à projet pour les années à venir permettant d'obtenir un financement de 70% sur des actions en lien avec la sensibilisation sur la raréfaction de la ressource en eau.

Le Bureau communautaire a validé un plan de financement relatif à cet appel à projet le 17 janvier 2024. Cependant à la suite des modifications apportées, le nouveau plan de financement retenu par les membres du Jury de l'agence de l'eau est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Taux	Montant HT
CPIE	55 275.00 €	Agence de l'eau	70%	49 470.64 €
Intervention spécialistes	1 500.00 €	Autofinancement	30%	21 201.70 €
Animation interne	4 197.34 €	Total	100%	70 672.34 €
Impression du document	1 200.00 €			
Matériel chantier participatif et interventions de spécialistes	4 000.00 €			
Achat et livraison de 10 cuves pour les communes	1 500.00 €			
Achat et livraison de 10 toilettes sèches	3 000.00 €			
Total	70 672.34 €			

Ainsi, après en avoir délibéré, le bureau communautaire valide le nouveau plan de financement et autorise la Présidente à signer tout document relatif/ toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

8. CULTURE

8.1. Musée : Approbation des tarifs

Ce projet de délibération propose de regrouper la grille tarifaire, les produits boutique et les tarifs d'expédition du musée de l'Abbaye dans une seule et même délibération qui sera mise à jour à chaque printemps. Les tarifs sont en TTC.

Le pass Famille a été ajouté ainsi que l'entrée offerte en visite libre pour les porteurs de la carte Guide conférencier. L'entrée offerte est applicable uniquement sur la visite libre, en cas de prestation, le visiteur doit payer plein tarif.

Le « Contrat de Réussite Éducative » (CRE) est un programme de la Ville de Saint-Claude. Une convention est passée chaque année avec CCAS de la Ville de Saint-Claude afin d'accueillir gratuitement au musée des binômes de lycéens, collégiens et écoliers de ce programme pour leurs projets.

Les tarifs des prestations sont applicables en plus de l'achat d'une entrée libre.

Les prix de certains produits Boutique ont été revus à la baisse car très peu vendus voire aucune vente à l'année. À savoir « *Le détaillant peut pratiquer des prix inférieurs au prix de vente au public (prix librement fixé) sur les livres **édités ou importés depuis plus de 2 ans**, et dont le dernier approvisionnement remonte à **plus de 6 mois**.* » (cf. <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F22713>).

Les tarifs d'expédition ont été mis à jour également (décision signée en début d'année).

Ainsi, après en avoir délibéré, le bureau communautaire décide à l'unanimité d'approuver les tarifs proposés ci-dessous, de charger la Présidente, par voie de décision, de créer, modifier et supprimer les tarifs ci-dessous et d'autoriser la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

1. ENTREES ET PRESTATIONS MUSEE DE L'ABBAYE

I. CATÉGORIE D'ÂGE

Bambin	Jeune	Adulte
Moins de 6 ans	De 6 à 15 ans	À partir de 16 ans

II. INDIVIDUELS

1) Entrées

a) Abonnement annuel

L'abonnement comprend l'entrée libre toute l'année (billet coupe-file) et 1 événement offert à choisir dans la programmation culturelle (ateliers, conférences, spectacles).

Le(s) accompagnant(s) du porteur de la carte bénéfici(ant) du tarif réduit pour les visites libres.

L'abonnement annuel est valable 1 an à partir de sa date d'achat.

Abonnement 12 mois	25,00 €
1 événement offert de la programmation culturelle	Gratuit en échange de la contremarque

b) Visites libres

Catégorie	Conditions d'accès	Tarif
Bambin	Moins de 6 ans	Gratuit
Jeune	De 6 à 15 ans	5,50 €
Adulte	À partir de 16 ans	6,50 €
Chômeur	Sur présentation d'un justificatif	5,50 €
Personne en situation de handicap	Sur présentation d'un justificatif	5,50 €
Étudiant	Sur présentation d'un justificatif	5,50 €
Pass JuraMusées de la 2 ^e à la 4 ^e visite	Sur présentation du pass JuraMusées	5,50 €
Événement partenaire	Événement spécifique en lien avec un partenaire culturel sur décision de la Présidente	5,50 €
Accompagnant(s) du porteur de l'abonnement	Sur présentation de la carte abonnement annuel	5,50 €
Ouverture partielle	Fermeture exceptionnelle d'un espace du musée sur décision de la Présidente	5,50 €
ICOM	Porteur de la carte ICOM	Gratuit
Journaliste	Porteur d'une carte de journaliste et sur la promesse d'un article	Gratuit
Maison des artistes	Porteur de la carte Maison des artistes	Gratuit
Guide conférencier	Porteur de la carte Guide conférencier	Gratuit
Pass JuraMusées (5 ^{ème} visite)	Carte JuraMusées	Gratuit
Pass culture	Sur présentation de l'offre	Gratuit
Carte avantages jeunes (avec coupon)	Porteur de la carte + coupon de réduction	Gratuit
Contrat de Réussite Éducative	Convention annuelle	Gratuit
<p>PASS FAMILLE : Entrée offerte à partir de la 4^e personne. La gratuité s'applique uniquement aux jeunes de moins de 16 ans et dans la limite de 3 gratuités par famille. Tarif valable pour une famille comportant au moins un tarif adulte et un tarif jeune.</p>		

2) **Prestations et Escape Games**

a) Prestations

	Bambin	Jeune	Adulte	Entrée Tarif Réduit	Entrée Offerte
Entrée + Visite Guidée	Gratuit	7,50€	8,50€	7,50€	7,50€
Entrée + Visite Guidée Programmation bambin/jeune	6,00€	7,50€	7,50€	7,50€	7,50€
Entrée + Visite Atelier	Gratuit	7,50€	8,50€	7,50€	7,50€
Entrée + Visite Atelier Programmation bambin/jeune	7,50€	7,50€	7,50€	7,50€	7,50€
Entrée + Conférence		7,50€	8,50€	7,50€	7,50€
Entrée + Concert		7,50€	10,00€	7,50€	7,50€
Entrée + Concert Programmation bambin/jeune	7,50€	7,50€	7,50€	7,50€	7,50€
Anniversaire au musée (à partir de 6 ans et limité à 10 enfants) 1 accompagnateur obligatoire		10,00 €	Gratuit		

b) Escape Games

	3 joueurs	4 joueurs	5 joueurs	6 joueurs
Escape Games	65€	75€	85€	95€

III. GROUPES

Toute demande spécifique fera l'objet d'une convention séparée.

1) Groupe

	<u>Entrée libre</u>	<u>Visite guidée</u>	<u>Visite-atelier</u>
Groupe	5,50 €	7,50 €	7,50 €
Accompagnateur	5,50 €	7,50 €	7,50 €

2) Groupe du territoire Haut-Jura Saint-Claude (Scolaire et ALSH)

	<u>Entrée libre</u>	<u>Visite guidée</u>	<u>Visite-atelier</u>
Groupe	Gratuit	4,00€	4,00€
Accompagnateur	Gratuit	Gratuit	Gratuit

IV. ÉVÉNEMENTS GRATUITS

1) Évènement Nationaux

	<u>Condition</u>
Week-end Télérama	Sur présentation du pass Télérama
Journées Européennes du Patrimoine	<i>Non concernés</i>
Journées Européennes de l'Archéologie	<i>Non concernés</i>
Nuits Européennes des Musées	<i>Non concernés</i>

2) Événements Musée

	<u>Condition</u>
Vernissage	Sur décision de la Présidente
Festival de Musique Baroque	Sur décision de la Présidente
Restitution avec le service des publics	Sur décision de la Présidente

Concert	Sur décision de la Présidente
Spectacle	Sur décision de la Présidente

2. PRODUITS BOUTIQUE MUSEE DE L'ABBAYE

PRODUITS	Prix TTC
DEPOT VENTE - Association Amabby	
Marque-page Bardone ou Genis, dépôt-vente Amabby	1,00 €
Magnet Bardone, Genis, Archéo ou Bonnard, dépôt-vente Amabby	4,00 €
PAPETERIE	
Carte postale petit format	1,00 €
Carte Postale grand format	1,50 €
Carte postale grande dimension – noir et blanc "La volière"	8,00 €
Carte postale Bardone – Le Verger à Vaux (carte beaux-arts papier brillant)	3,50 €
Carte postale Elzéard J.L. – La rivière panorama (carte-dépliant, en deux volets)	1,50 €
Affiche format supérieur à A3 de promotion d'une exposition	3,00 €
Affiches de promotion d'une exposition	1,00 €
Carnet à dessin A5 (visuel Bardone ou Genis)	8,00 €
Marques-page Lesieur	1,00 €
BOUTIQUE	
Crayon logo étoile musée	2,00 €
Puzzle tableau Francisco Borès	15,00 €
Sac coton bio logo musée	6,00 €
Parapluie canne – maison Pierre VAUX	50,00 €
Parapluie pliant automatique – maison Pierre VAUX	35,00 €
DVD Paroles de peintres (Guy Bardone et René Genis)	8,00 €
Set de table Haller	8,50 €
Torchon Haller	15,00 €
Sac Haller	20,00 €
Collier - Bernard Pourchet	15,00 €
Foulard - Bernard Pourchet	30,00 €
Timbre - Françoise Pétrovitch	3,00 € l'unité
ESTAMPES	
Sérigraphie Françoise Pétrovitch - Rougir (grand format) - même visuel que l'affiche de l'exposition de 2012	1 200,00 €
Album de 8 lithographies de Bardone "Mon Jura, les yeux, le cœur" : le coffret complet	850,00 €
Album de Bardone "Mon Jura, les yeux, le cœur" fragmenté : une seule lithographie extraite du coffret	106,25 €
Lithographie Bardone ou Genis de petite dimension (30 x 45 cm et moins)	50,00 €
Lithographie Bardone ou Genis de dimension moyenne (45 x 55 cm environ)	110,00 €
Lithographie Bardone ou Genis de grande dimension (50 x 60 cm et plus)	160,00 €
Album de 6 lithographies de Genis "Avec les mains la mer" (32 x 80 cm)	120,00 €
Arboretum, Bernard Pourchet - Lithographie au pixel petit format (20 x 40 cm)	90,00 €
Arboretum, Bernard Pourchet - Lithographie au pixel grand format (50 x 50 cm)	170,00 €

EDITIONS	
Petit Jacques, Éditions Scriptoria, 2016	29,00 €
Bertrand J. C. – Bentzinger édition	24,00 €
Mayet, aquarelles et dessins – Bentzinger édition	24,00 €
Mayet, peintures – Bentzinger édition - catalogue	24,00 €
Bardone, lithographies par Roger Passeron - catalogue édition de luxe contenant une lithographie originale	30,00 €
Genis, catalogue Hommage à René Genis, éd. Musée de l'abbaye, 2008	20,00 €
Lesieur Pierre, peintures et dessins, collection la mémoire de l'œil, 2004	30,00 €
Lesieur Pierre, dessins, collection la mémoire de l'œil, 2005	15,00 €
Rebeyrolle et la Jeune peinture - édition Silvana Editoriale, 2016	30,00 €
Livret archéo musée de l'Abbaye, édition musée de l'abbaye, 2017	2,00 €
Soletti Pierre - & Caetera, livre d'artiste, 2013	10,00 €
Elzéard J. L., Reconnaissance de la rivière, ouvrage collectif, Ed. Analogues, 2009	15,00 €
Marlot Rémy, photographies, Édition Analogues, 2009	15,00 €
Gehin Thierry – Le Balcon	20,00 €
Les peintres de la Réalité poétique, Editions Grand Sud, 2011	28,00 €
Catalogue Auguste Pointelin les dessins, édition musée de l'Abbaye, 2010	6,00 €
Cahier de l'abbaye 1 - Les peintres de la Réalité poétique, édition musée de l'Abbaye, 2012	6,00 €
Cahier de l'abbaye 2 – Seconde donation, édition musée de l'Abbaye, 2013	6,00 €
Cahier de l'abbaye 3 –	6,00 €
Cahier de l'abbaye 4 – Dessine-moi une collection, édition musée de l'Abbaye, 2014	6,00 €
Cahier de l'abbaye 5 – Szenes / Bertrand, édition musée de l'Abbaye, 2017	6,00 €
Cahier de l'abbaye 6 double – 10 ans du musée, édition musée de l'Abbaye, 2018	12,00 €
Cahier de l'abbaye 7 – Courbet, la colonne Vendôme et la Commune, édition musée de l'Abbaye, 2021	6,00 €
Cahier de l'abbaye 8 – Paysages gelés	15,00 €
Livre La Montagne fertile	35,00 €
Snow management, Jules Spinatsch	54,00 €
Courbet Catalogue Courbet contemporain, édition musée de l'Abbaye, 2011	6,00 €
Besson – Itinéraire d'un passeur d'art - Éditions Somogy, Éditions d'Art, 2012	30,00 €
Pétrovitch Françoise - éd. Sémiose, 2014	50,00 €
Truphémus Jacques, tous les blancs possibles, édition musée de l'Abbaye, 2014	20,00 €
Lesieur Pierre, Fenêtres et ouvertures, éd. Silvana Editoriale, 2015	20,00 €
Vuillard – Roussel, Intimités en plein air, éd. Silvana Editoriale, 2017	20,00 €
Guide du musée de l'Abbaye, éd. Silvana Editoriale, 2017	15,00 €
Bourgeat Lilian Catalogue Grandeur nature, édition musée de l'Abbaye, 2020	20,00 €
Courbet Gustave, l'école de la nature - éd. Silvana Editoriale, 2021	20,00 €
Legueult, éditions Marval-RueVisconti, 2019	29,00 €
George Besson, Vendeur de pipes – Ami des grands peintres	18,00 €

3. TARIFS EXPÉDITIONS

LETTRE VERTE SUIVIE FRANCE	
Lettre de 1g à 20g	1,58 €
Lettre de 21g à 50g	2,30 €
Lettre de 51g à 100g	3,12 €
Lettre de 101g à 250g	4,80 €
Lettre de 251g à 500g	6,44 €
Lettre de 501g à 1kg	8,05 €

COLISSIMO FRANCE	
Colissimo de 1g à 2kg	12,96 €
Colissimo de 2,01kg à 4kg	17,85 €

LETTRE PRIORITAIRE INTERNATIONALE + SUIVI	
Lettre de 1g à 20g	4,45 €
Lettre de 21g à 50g	5,65 €
Lettre de 51g à 100g	6,30 €
Lettre de 101g à 250g	10,65 €
Lettre de 251g à 500g	14,03 €
Lettre de 501g à 1kg	19,15 €

COLISSIMO INTERNATIONAL	
Colissimo de 1g à 250g	9,31 €
Colissimo de 251g à 500g	14,19 €
Colissimo de 501g à 1kg	20,94 €
Colissimo de 1,01g à 2kg	26,44 €

8.2. Musée de l'Abbaye : Refonte du Site Internet - Approbation du Plan de financement

Le site internet actuel du musée de l'Abbaye est un outil essentiel pour la promotion culturelle de la région, attirer de nouveaux visiteurs sur le territoire et répondre aux enjeux de tourisme 4 saisons. En tant que musée de France, le site se doit d'être un support de communication, un outil pédagogique et une vitrine du territoire. Or, il s'avère qu'il n'est plus adapté aux nouvelles technologies, tendances de navigation incontournables, il ne bénéficie pas d'une technologie « responsive », n'est pas conçu dans une optique « mobile first » notamment, ne bénéficie pas d'une connexion sécurisée et ne permet pas de diffuser correctement l'information. Il est proposé de refondre le site internet du musée de l'Abbaye pour améliorer son image en ligne, attirer davantage de visiteurs, offrir une meilleure expérience utilisateur et de mieux communiquer sur la programmation et les expositions du musée.

« La fabrique à Site » plateforme de développement de site internet, proposée par le Comité Régional du Tourisme de Bourgogne Franche-Comté, a l'avantage et l'exclusivité sur les connections directes avec la base de données régionale Décibelles Data. Il s'agit également du même prestataire ayant réalisé le site internet de l'Office de Tourisme en 2023, ce qui facilite la gestion du back office, la maintenance et l'administration générale du site (même structure, formations offertes).

Le projet se porte sur un montant global de 10 000€ hors champ TVA de développement, d'accompagnement et 2 000€ hors champ TVA d'adhésion annuelle à « la Fabrique à Site », comprenant la maintenance et l'hébergement du site.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Gestion de projet	1 000,00 €	FNADT Massif du Jura	3 000,00 €
Développements et intégration	4 000,00 €	Autofinancement	7 000,00 €
Webdesign sur mesure	1 000,00 €		
Hébergement - Maintenance	2 000,00 €		
Webmarketing – Gestion de projet	500,00 €		
Webmarketing – Accompagnement au plan des contenus	1 500,00 €		
TOTAL	10 000,00 €	TOTAL	10 000,00 €

Le bureau communautaire, après avoir délibéré [**résultat du vote : 12 pour, 0 contre, 1 abstention (Jean-Louis Millet)**] :

- ❖ valide le projet de refonte
- ❖ approuve le plan de financement ci-dessus
- ❖ sollicite une subvention auprès du FNADT Massif du Jura à hauteur de 3 000 euros
- ❖ s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention
- ❖ retient « la Fabrique à Sites » comme prestataire et valide le devis transmis,
- ❖ acte que la signature du devis n'interviendra qu'après le dépôt de la demande de subvention auprès des financeurs.
- ❖ autorise la Présidente à engager le présent projet et à signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de cette délibération.

8.3. Conservatoire : Subvention DRAC – Orchestre à l'école

« Orchestre à l'école » est un dispositif artistique et culturel déployé dans les écoles et collèges français depuis une vingtaine d'années. Il s'inscrit dans le cadre de la convention signée le 27 février 2017 entre les ministères de la Culture, de l'Éducation nationale et l'association "Orchestre à l'école".

Un orchestre à l'école réunit tous les élèves d'une même classe d'école élémentaire ou de collège autour d'un projet commun : la création d'un orchestre qui va grandir, évoluer, s'épanouir pendant trois ans. Chaque orchestre à l'école constitue un projet à la fois musical et pédagogique.

Le conservatoire de musique a pour projet la création d'un troisième Orchestre A l'Ecole (OAE) dédié aux instruments à cordes (violon / violoncelle / guitare) au cours de l'année scolaire 2024/2025, en complément des deux orchestres « bois et percussions » et « Instruments à vents » déjà existants.

Il sollicite une subvention auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté à hauteur de 14 000 euros.

Ainsi, après en avoir délibéré, le bureau communautaire décide de valider la demande de subvention auprès de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté et d'autoriser la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**).

DEPENSES		RECETTES	
Achat de fournitures	5 000,00 €	DRAC	14 000,00 €
Entretien et réparation	1 500,00 €	CD du Jura	1 330,00 €
Documentation	200,00 €	Autofinancement	1 330,00 €
Déplacement Mission	600,00 €		
Rémunération et charges de personnel	9 360,00 €		
TOTAL TTC	16 660 €	TOTAL TTC	16 660 €

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la Présidente lève la séance à 21h30.

Isabelle HEURTIER
Présidente



Frédéric HERZOG
Secrétaire

